

# L'ABEILLE

De la Nouvelle Orleans  
Fondée le 1er Septembre 1827

VOL. 95

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 28 MAI, 1921

No. 21

## LE JUGE EDWARD DOUGLAS WHITE

Jeudi dernier, le plus éminent juriconsulte, et d'après l'opinion de plusieurs, le plus distingué Louisianais de notre temps, a expiré à Washington.

Une petite maison de campagne, très modeste d'apparence, se trouve encore aujourd'hui sur les bords du Bayou Lafourche, et les gens du pays la montrent toujours avec fierté en disant: "C'est là où notre Juge White est né." En effet, Edward Douglas White naquit dans la paroisse Lafourche le 3 novembre 1845. Son père, natif du Tennessee, avait occupé une position élevée dans la politique de la Louisiane, et en 1834 devint gouverneur de notre Etat.

Le jeune White fut élevé au collège des Jésuites, rue Baronne, et puis à St. Mary's d'Emmitsburg, Md., et finalement à l'Université de Georgetown, près de Washington. Cette éducation, très soignée, sous la tutelle des Pères Jésuites, considérés alors, comme aujourd'hui, les maîtres de l'enseignement, fut sans doute une des raisons principales de ses succès plus tard, au barreau et dans la magistrature.

Une autre raison, la première peut-être, de son ascendant, sur les hommes de son temps, de la façon dont il imposait à tous, par sa logique pleine de clarté et par la droiture de sa pensée, était due, sans doute, aux leçons inculquées par la foi catholique des Pères Jésuites. Toute sa vie d'homme sobre et sain, de corps et d'esprit, demeurera un exemple pour la postérité.

Losqu'éclata la sombre guerre de sécession, en 1861, malgré son âge—il n'avait que 16 ans—White partit pour le front, où il fit son devoir bravement et simplement, jusqu'au 6 juillet 1863, où les Yankees le firent prisonnier et où il ne fut libéré qu'après la guerre.

Devenu avocat au barreau Louisianais, il se fit une grande réputation, par son éloquence et par la lucidité de ses plaidoyers.

De bonne heure, il considéra, que c'était un devoir de bon citoyen de s'occuper de la politique de son pays, et, par les temps orageux d'après guerre, il fut reconnu et acclamé comme un des chefs de partis.

Dans la campagne électorale où Nicholls fut nommé gouverneur de la Louisiane, M. White devint son aide le plus puissant. En 1876 le gouverneur Nicholls le remercia, en le nommant juge à la cour suprême de l'Etat, où il servit avec distinction pendant quelques années, et son terme fini, revint tout simplement à son étude d'avocat.

En 1888 la législature l'envoya au sénat des Etats-Unis. Il devint un grand ami de notre très illustre et regretté Président Grover Cleveland. En 1894, M. White fut nommé, par Cleveland, juge de la cour suprême des Etats-Unis. Plus tard, pour préciser, en 1910, il fut nommé "Chief Justice" des Etats-Unis, par le président Taft. Fait unique dans l'histoire de notre pays, le président Taft, chef du parti Républicain, trouva préférable de mettre à cette place, incontestablement la plus élevée dans notre magistrature, un homme considéré comme une autorité dans le parti Démocrate. Preuve éclatante du fait que la réputation de M. White, comme juriconsulte et comme honnête homme, était incontestée.

## Un fils de la Louisiane



Edward Douglas White

Ce n'est qu'une esquisse à grands traits, que nous avons essayée de donner au sujet de cet homme éminent. Dans la magistrature, il a rendu de grands services à son pays; dans sa vie privée, il montrait une affabilité, une suavité, de manières, qui le faisait aimer, j'allais dire vénérer de tous.

Un de ses traits les plus admirables, était que malgré les devoirs de sa position, qui l'avait retenu près de trente années à Washington, il n'avait jamais oublié sa chère Louisiane, ou même le Bayou Lafourche, car il ne refusait jamais audience à un Louisianais, même s'il ne le connaissait pas, pour le seul plaisir de parler de son pays et si le visiteur était créole, de parler le français.

Cette mort est une grande perte pour le pays, et surtout une perte signalée pour la Louisiane, car en la personne du Juge White, nous avions le plus puissant et le meilleur défenseur de nos droits.

Un des plus touchants témoignages de respect et d'admiration pour le Juge White, m'a été dit il y a quelques jours par le bon frère, portier des Jésuites de la rue Baronne. Il paraît qu'à l'occasion de ses visites assez fréquentes à la Nouvelle-Orléans, il ne manquait jamais d'entrer un instant à l'église, afin d'y prier, et en sortant il s'arrêtait à la loge du portier, pour lui demander les noms des bons pères qui se trouvaient en ville, et si par hasard, il s'en trouvait un qu'il connaissait, de suite sa figure s'illumina, et il demandait la faveur de le voir un instant.

## Journée Commemorative

La journée commémorative des armées de la Confédération sera observée le 3 juin et l'anniversaire de la naissance de Jefferson Davis sera célébré au monument confédéré du cimetière Greenwood.

Le Comité commémoratif annoncera le programme des fêtes prochainement, lorsque le ministre ainsi que l'orateur auront été choisis.

M. J. M. Lamare est président du comité et M. Sumpter Turner est le secrétaire. M. C. L. Walker a été choisi comme grand maréchal des cérémonies.

D'autres comités ont été nommés; en voici quelques uns:

Armée de la Virginie du Nord—L. J. Savage, F. W. Gras, P. J. Flanagan, H. H. Marks.

Armée du Tennessee—F. C. Godbold, C. L. Walker, J. W. Noyes, Morde Mallett, Fred Ernst, T. G. Thurston, T. C. Will.

Artillerie Washington—W. J. Behan, J. W. Watson, C. W. Fox, Sumpter Turner, J. M. Lamare.

Association Commémorative des Dames—Mesdames Charles Zapata, Ben Ory, Hickey Fredericks, Sumpter Turner, Mlles Daisie Hodgson et Mary Ames.

Certes nous pouvons être sûrs que la mémoire de ce grand Louisianais sera pieusement conservée, et que sa vie de simple citoyen, remplissant toujours son devoir, sera citée à leurs élèves, pendant les générations à venir, par les pères Jésuites de la rue Baronne.

## M. Andre Lafargue à Orleans

Discours prononcé à Orléans, le 8 mai 1921, par M. André Lafargue, représentant du Maire et délégué de la Nouvelle-Orléans, à l'occasion des fêtes de "Jeanne d'Arc":

Monsieur le ministre, citoyens d'Orléans—C'est une voix émue et reconnaissante, d'outre-Atlantique, d'Amérique, qui vient se mêler à la votre en ce jour de grande allégresse nationale et de commémoration unique et patriotique.

Il existe sur les bords du majestueux Mississippi une grande ville où naguère les fils de France, empris de cette vaillance qui leur est coutumière et de cet esprit de courage et de détermination qui est bien leur propre, ont jeté une bonne semence qui a porté ses fruits. Cette ville, c'est la Nouvelle-Orléans, fondée en 1718 par les hardis pionniers conduits par d'Iberville et Bienville, à la suite de l'exploration du bas Mississippi accomplie par un de vos plus illustres enfants: Cavalier de LaSalle. Cette cité, depuis son origine, nonobstant les régimes gouvernementaux successifs sous lesquels elle a existé, malgré les apports de l'étranger et les influences de tous genres qui y ont afflué, fière de son passé et du grand pays auquel elle appartenait jadis, a conservé vivace le souvenir de la nation qui lui a donné le joar et a voué à la France une éternelle et sincère amitié.

Et aujourd'hui que la France entière acclame avec allégresse celle qui la sauva à un des moments les plus critiques de son histoire, la Nouvelle-Orléans m'a chargé officiellement et en son nom de me joindre à ce concert de louanges et de saluer avec vous sur les bords de la Loire, en ce lieu éminemment historique, l'héroïque figure dont la France peut à si juste titre s'enorgueillir.

Il sied qu'une ville fondée par des Français sur le nouveau continent, il y a plus de deux siècles, prenne part aujourd'hui au grand hosannah qui monte de tous les cœurs de France, sans distinction d'esprit de parti ou de religion, vers celle qui incarne dans toute leur force les plus belles des vertus de votre pays, vers Jehanne, Pucelle et libératrice de cette bonne ville d'Orléans, que je m'honore également de saluer en cette occasion.

Il est juste qu'une cité d'Amérique dont les premiers fondements furent jetés par les guerriers et des chrétiens venus de France, qui combattaient avec courage et vaillance sous le drapeau de leur pays et sous celui de l'Eglise, soit représentée officiellement à une cérémonie qui a pour but de glorifier celle qui fut à la fois guerrière valeureuse et chrétienne admirable, votre Jehanne d'Arc, mais aujourd'hui aussi la nôtre, en vertu de ses titres de gloire universelle.

Il convient enfin qu'une ville qui fut également assiégée par nos ennemis d'hier—nos alliés d'aujourd'hui—les Anglais, et qui repoussa avec succès les assiégeants le 8 janvier 1815 sur les plaines immortelles de Chalmette, vienne participer avec vous à la commémoration d'un anniversaire qui marque dans les annales de l'histoire, de façon éclatante et impérissable, l'héroïsme et

Suite à la deuxième page